

Consultation publique Projet immobilier de l'îlot Wanklyn

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LE PROMOTEUR

Date : 28 août 2015

Heure : 9 h 30

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Étaient présents :

Pour le promoteur :

Mme Carole Handfield, chargée de projet, Fonds immobilier de solidarité FTQ
Mme Josée Lagacé, directrice aux communications et marketing, Fonds immobilier de solidarité FTQ
M. Simon Péloquin, architecte, Lemay
Mme Stéphanie Fortin, technicienne en architecture, Lemay
M. Pierre Guillot-Hurtubise, associé principal, Octane stratégie communications

De l'Office de consultation publique de Montréal :

M. Bruno Bergeron, président de la commission
Mme Luba Serge, commissaire
M. Arlindo Vieira, commissaire
Mme Élise Naud, analyste et secrétaire de commission

1. Ouverture et présentation des participants à la rencontre

Le président de la commission, monsieur Bruno Bergeron, souhaite la bienvenue aux participants. Un ordre du jour est distribué. Le président de la commission présente son équipe : Mme Luba Serge, commissaire, M. Arlindo Vieira, commissaire et Mme Élise Naud, analyste et secrétaire de commission.

2. Cadre de la consultation publique

Le président de la commission présente brièvement l'OCPM et le fonctionnement de l'organisme. Le président explique que le mandat de la commission porte essentiellement sur le projet de règlement autorisant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel situé sur le quadrilatère délimité par la rue des Oblats, la rue Wanklyn, la route 138 et la rue Jean-Milot.

3. Cheminement du projet

Le promoteur a expliqué que le projet immobilier de l'îlot Wanklyn a été présenté une première fois en 2012. À la suite du retrait du projet, celui-ci a, selon le promoteur, subi plusieurs modifications pour arriver au projet qui sera présenté en consultation publique devant l'OCPM.

4. Démarche de la consultation publique

Les étapes de la consultation publique

Visite du site

Une visite du site a été effectuée le 17 juillet 2015 par la commission, afin de mieux cerner les enjeux relatifs aux modifications règlementaires sous étude.

Les séances publiques d'information

Une séance publique d'information se tiendra le 15 septembre à 19 h à la salle Sofia de l'arrondissement de LaSalle. L'objectif des séances d'information est de présenter le projet et de répondre aux questions du public et de la commission dans un climat serein et impartial.

Une séance d'audition des représentations des mémoires se tiendra le 13 octobre à 19 h, à la salle Sofia, pour les personnes et organismes qui souhaitent présenter verbalement leur opinion. Des séances supplémentaires pourraient être tenues si le nombre d'inscriptions le justifiait.

Les séances d'audition des mémoires

Une séance d'audition des mémoires se tiendra le 13 octobre à 19 h à la salle Sofia pour les personnes et organismes qui souhaitent présenter verbalement leur opinion. Des séances supplémentaires pourraient être tenues si le nombre d'inscriptions le justifiait.

5. La préparation de l'audience publique

Le président de la commission a invité le promoteur à être accompagné des collègues ou consultants qu'il jugera utiles et à se préparer à des questions pouvant porter sur divers thèmes, tels que la différence entre les deux versions du projet, les problématiques de circulation, la contamination des sols, le boisé existant, les engagements pour les logements communautaires et abordables, les intentions de design du projet, l'intégration du projet au quartier, ainsi que les divers aspects du projet liés au développement durable.

6. Le dossier de documentation

Tous les documents remis à la commission seront rendus publics et disponibles sur le site Web de l'OCPM.

7. Levée de la réunion

Le président met fin à rencontre et remercie les participants